

## État de situation cas TEH – Astrée Novembre 2023

**Situation VD** de la TEH Dresser un bref panorama de la situation actuel (types de traite, loverboys, etc.), puis montrer les avancées (condamnations) et les besoins (exploitation force travail, foyer hommes, etc.).

L'année **2022** a vu une augmentation des entretiens de détection et de suivi. ASTREE a comptabilisé 96 suivis, dont 31 nouvelles situations sur 53 sollicitations (donc 24 personnes non reconnues comme victimes de traite). La plus grande augmentation concerne les victimes d'exploitation de la force du travail, dont beaucoup d'hommes. Ceci est directement à mettre en lien avec les formations et sensibilisations réalisées sur ce type de traite.

En **2023** 61 nouvelles personnes ont consulté l'association.

ASTREE constate une diminution de la prostitution contrainte – « filière nigérienne ». 2 raisons : d'une part, la lutte contre la TEH et les condamnations portent leur fruit. D'autre part, cette activité se déplace dans des lieux invisibles (type appartements AirBnB, etc.), rendant la détection et les activités de prévention par la Police difficiles. Cependant, il y a une augmentation des situations de prostitution de femmes colombiennes. A surveiller.

Loverboys : le Temps Présent a mis en exergue une réalité qui ne correspond pas aux constats sur VD. Il y a quelques situations de jeunes filles contraintes à la prostitution par leur « petit ami », mais c'est un phénomène parmi d'autre et il n'y a pas d'augmentation. Cependant, il y a plusieurs situations de jeunes filles mineures qui sont « embrigadées » par des groupes via les réseaux sociaux et se retrouvent à se prostituer (les 10 situations vaudoises mentionnées dans le Temps Présent). Elles ne sont pas « en couple », mais plutôt dans un groupe de « potes » virtuels.

Exploitation de la force de travail. Augmentation des situations d'hommes exploités. Cela résulte notamment des efforts de formation fait par ASTREE. La question d'un foyer pour hommes se pose. Actuellement, les solutions sont l'EVAM, les studios et l'hôtel pour du court-terme.

Situation « apparentée » à la traite : ASTREE constate que plusieurs victimes de travail forcé sont à l'aide d'urgence et suivies par l'EVAM. Les victimes sont recrutées à la sortie des foyers, payées CHF 7.-/heure, ont un lien de dépendance avec l'employeur (salaire non payé, promesses de régularisation des papiers, informations contradictoires, etc.). ASTREE est en contact avec le MP sur ces situations afin de déterminer la manière de procéder. ASTREE envisage de collaborer avec les syndicats pour gérer cette dimension collective.

Sur Vaud, des réseaux criminels organisés ne sont pas identifiés, mais par contre il existe des groupes criminels de type familiaux (nigériens). Il y a toutefois deux situations où des réseaux dangereux sévissent :

- les femmes colombiennes contraintes à la prostitution par des milieux proches de la drogue (réseaux franco-colombiens)
- des réseaux d'Europe de l'Est contraignant des hommes et des femmes à des activités illicites.

